

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02598

Numéro SIREN : 534 166 863

Nom ou dénomination : 2P CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2022 sous le numéro de dépôt 3782

3782.

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021



SASU 2P CONSEIL

12 Rue Michelet
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

APE : 7022Z

Siret : 53416686300025

SIGNATURE

FIDEXOR

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre de LYON

13 Chemin du Levant

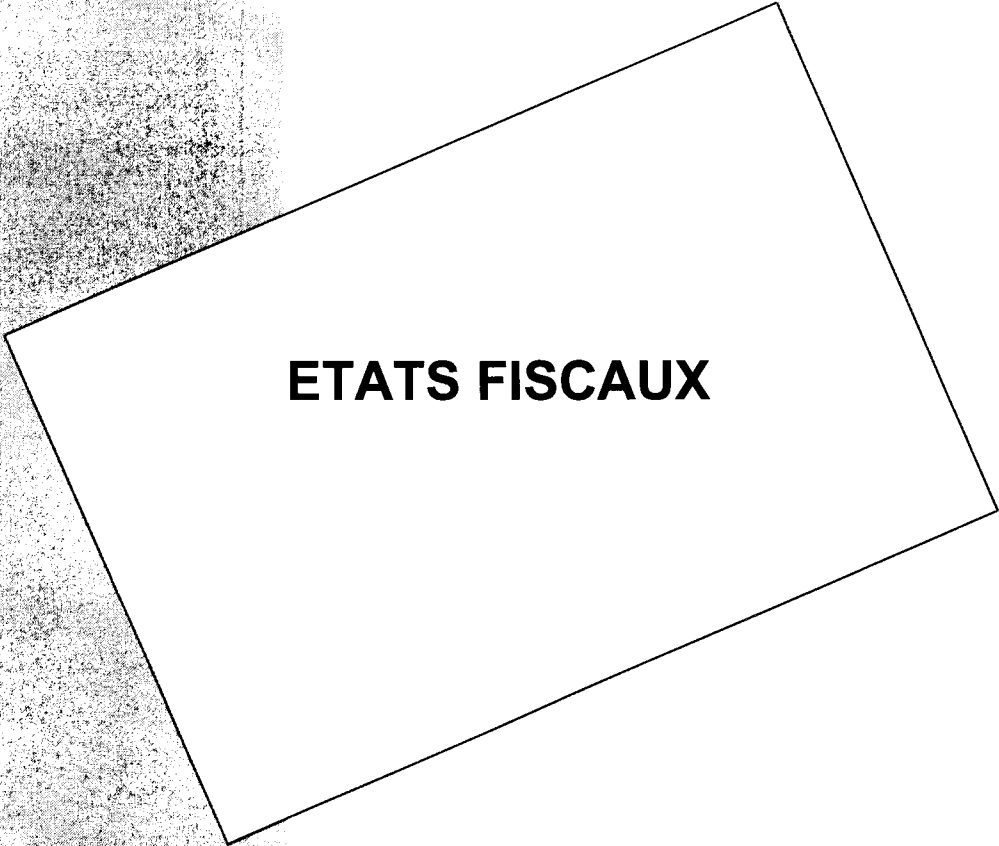
01210 FERNEY-VOLTAIRE

Tél : 04.50.40.52.30

Courriel : fidexor@safidexor.com

 Sommaire

ETATS FISCAUX	2
ANNEXE	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
Autres informations	15



ETATS FISCAUX

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 2P CONSEIL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		12 Rue Michelet 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 3 4 1 6 6 8 6 3 0 0 0 2 5		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		30/06/2021	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8 000	7 186	813
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	43 665	11 911	31 754
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	11 128		11 128
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)			BJ	62 794	BK	19 097	43 696
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 026		3 026
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 349		1 349
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
		Disponibilités	CF	123 998	CG		123 998
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	1 925	CI		1 925
	TOTAL (III)		CJ	130 300	CK		130 300
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	193 094	IA	19 097	173 996
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 2P CONSEIL		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)		DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	147 397	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	5 986	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	164 384	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 823	
	Dettes fiscales et sociales		DY	5 789	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	9 612		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	173 996		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	9 612
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

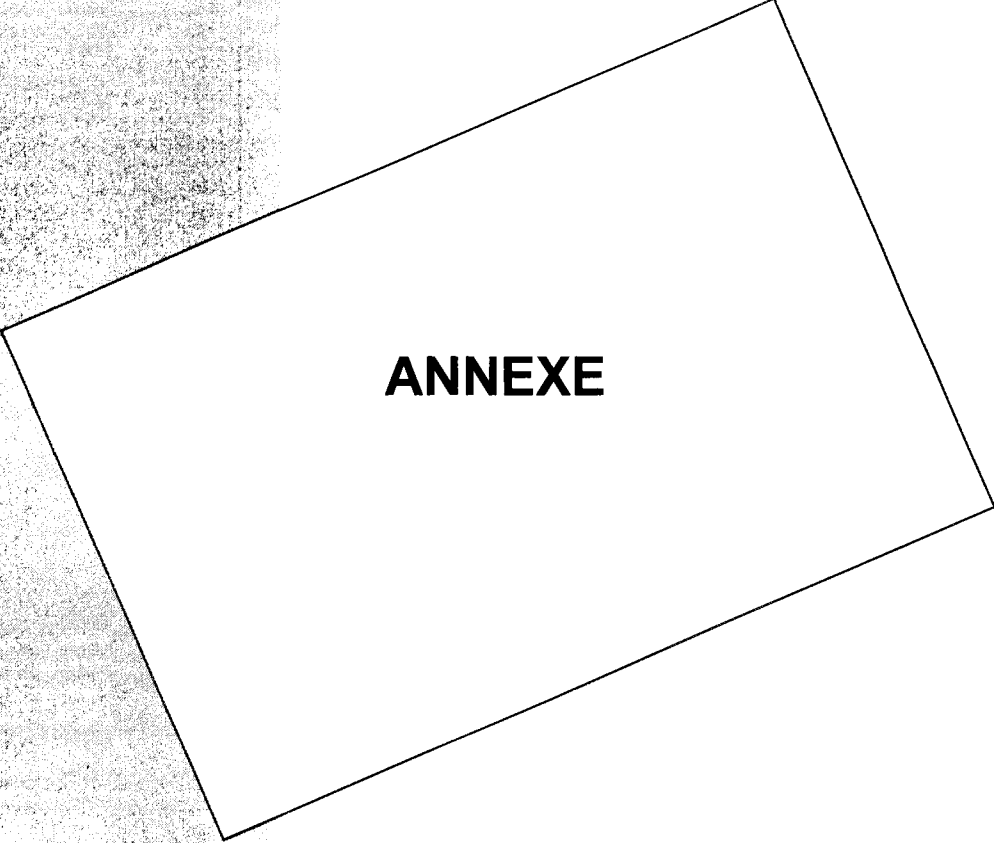
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 2P CONSEIL							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	56 252	FH		FI	56 252
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	56 252	FK		FL	56 252
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	6 061
	Autres produits (1) (11)						FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	62 313
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	29 236
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	2 898
	Salaires et traitements*						FY	4 230
	Charges sociales (10)						FZ	2 760
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	10 333
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	4 104
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	53 562	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	8 751	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	253
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	253
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	253	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	9 004	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SASU 2P CONSEIL		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	451	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	451	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(451)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	2 566	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	62 567	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	56 580	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	5 986	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	6 061
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	4 104
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				451		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	



ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 2P CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 173 997 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 987 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/09/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, au règlement de la même autorité n°2014-03 du 5 juin 2014, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'absence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio n	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 000			8 000
Immobilisations incorporelles	8 000			8 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	43 666			43 666
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	43 666			43 666
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	11 003	126		11 129
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	11 003	126		11 129
ACTIF IMMOBILISE	62 668	126		62 794

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 587	1 600		7 187
Immobilisations incorporelles	5 587	1 600		7 187
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	3 178	8 733		11 911
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 178	8 733		11 911
ACTIF IMMOBILISE	8 765	10 333		19 098

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 302 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 027	3 027	
Autres	1 350	1 350	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 925	1 925	
Total	6 302	6 302	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 613 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 823	3 823		
Dettes fiscales et sociales	5 789	5 789		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	9 613	9 613		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 198
Etat - autres charges à payer	1 405
Total	4 603

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 925		
Total	1 925		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

2P CONSEIL
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital social : 10.000 Euros
Siège social : 12, rue Michelet
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

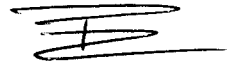
RCS NANTERRE 534 166 863

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

Décision de l'actionnaire unique en date du 23 décembre 2021

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à la somme de 5.986,64 Euros, en totalité au compte « Autres réserves », qui se trouvera ainsi porté à la somme de 153.384,01 Euros.

Madame Patricia ROSIOD,
Présidente





Fidexor

GROUPE BLANC
EXPERTS-COMPTABLES

13 B, chemin du Levant
01210 FERNEY-VOLTAIRE
04 50 40 52 30
fidexor@safidexor.com
fidexor-experts-comptables.com

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

4, rue Pablo Neruda
92020 NANTERRE Cedex

Ferney-Voltaire, le 27 janvier 2022

GB/VS
Dépôt des comptes annuels
2 P CONSEIL

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, pour accomplissement de la formalité de dépôt en application des articles L 232-21 et suivants du Code de Commerce, les documents juridiques relatifs à l'approbation des comptes annuels de la société citée en référence, pour l'exercice clos le 30 juin 2021, savoir :

- ♦ un exemplaire des comptes annuels,
- ♦ un exemplaire de la proposition et de la résolution d'affectation du résultat.

Vous trouverez également ci-joint, en règlement des frais, un chèque de 45,34 Euros libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Dans l'attente du récépissé de dépôt et restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Valérie SELVAGGINI
Service juridique

P.J. ment.

Guy VOIRON
Expert-Comptable